

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Julie Laguë, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Farnham pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

[Originale signée]

Signature _____ Date 2 juin 2025

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	29
Situation financière par organismes	30
Charges par objets	31
Excédent (déficit) accumulé	32
Avantages sociaux futurs	36

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	44
Analyse des charges consolidées	56

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Farnham

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Farnham (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Aux 31 décembre 2024 et 2023, à l'exception du passif au titre de l'obligation liée au site d'enfouissement du partenariat, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observation - informations financières établies à des fins fiscales

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
Granby (Québec), 2 juin 2025
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A125850

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	15 629 200	15 964 724	14 401 975
Compensations tenant lieu de taxes	2	898 600	850 532	842 271
Quotes-parts	3			
Transferts	4	7 044 200	9 022 830	4 302 859
Services rendus	5	1 931 199	3 135 393	2 918 565
Imposition de droits	6	910 000	1 122 832	1 203 865
Amendes et pénalités	7	65 000	38 140	78 276
Revenus de placements de portefeuille	8	50 000		
Autres revenus d'intérêts	9	166 250	343 590	216 932
Autres revenus	10	266 504	2 850 632	1 514 814
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	26 960 953	33 328 673	25 479 557
Charges				
Administration générale	14	3 076 400	6 000 667	2 696 841
Sécurité publique	15	2 947 900	3 159 917	2 899 860
Transport	16	2 615 600	4 364 281	4 358 048
Hygiène du milieu	17	4 885 217	6 613 687	6 122 049
Santé et bien-être	18	85 700	64 211	68 245
Aménagement, urbanisme et développement	19	1 533 600	1 574 373	1 649 965
Loisirs et culture	20	2 335 400	2 848 482	2 856 220
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 093 788	932 833	562 138
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	18 573 605	25 558 451	21 213 366
Excédent (déficit) lié aux activités	25	8 387 348	7 770 222	4 266 191
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		57 861 172	53 594 981
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		57 861 172	53 594 981
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		65 631 394	57 861 172

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	4 659 300	1 025 562
Débiteurs (note 5)	2	13 587 806	10 318 076
Prêts (note 6)	3	30 375	30 375
Placements de portefeuille (note 7)	4	1 540 804	1 388 045
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	4 800	
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	19 823 085	12 762 058
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	8 050 000	7 900 000
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 204 274	8 058 438
Revenus reportés (note 11)	12	155 119	150 218
Dette à long terme (note 12)	13	30 944 452	17 339 784
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		47 300
Autres passifs (note 14)	15	1 548 247	1 438 161
	16	45 902 092	34 933 901
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(26 079 007)	(22 171 843)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	88 538 286	77 350 071
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	2 565 373	2 237 005
Stocks de fournitures	20	303 744	280 432
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	302 998	165 507
	23	91 710 401	80 033 015
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	65 631 394	57 861 172
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	65 631 394	57 861 172
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	65 631 394	57 861 172
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	8 387 348	7 770 222	4 266 191
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	20 178 200)(	15 228 486)(	15 739 222)
Produit de cession	3		49 358	67 121
Amortissement	4		3 967 534	4 034 666
(Gain) perte sur cession	5		23 379	133 213
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(20 178 200)	(11 188 215)	(11 504 222)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(328 368)	
Variation des stocks de fournitures	10		(23 312)	(10 686)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(137 491)	(13 916)
	13		(489 171)	(24 602)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(11 790 852)	(3 907 164)	(7 262 633)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(22 171 843)	(14 909 210)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(22 171 843)	(14 909 210)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(26 079 007)	(22 171 843)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	7 770 222	4 266 191
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	3 967 534	4 034 666
Autres			
▪ Perte sur disposition	3.1	24 929	133 213
▪ Contribution des promoteurs	3.2	(2 426 102)	(1 264 415)
	4	9 336 583	7 169 655
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(3 269 730)	(3 646 928)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	1 160 586	(543 092)
Revenus reportés	8	4 901	(20 322)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(52 100)	(219 000)
Propriétés destinées à la revente	10	(328 368)	
Stocks de fournitures	11	(23 312)	(10 686)
Autres actifs non financiers	12	(137 491)	(13 916)
	13	6 691 069	2 715 711
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	16 707 048) (	8 695 797)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	49 358	67 121
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(16 657 690)	(8 628 676)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	40 143) (	24 237)
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	153 534) (	106 164)
Cession	22	39 368	46 572
	23	(154 309)	(83 829)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	19 030 630	
Remboursement de la dette à long terme	25 (	5 286 430) (	1 609 200)
Variation nette des emprunts temporaires	26	150 000	6 500 000
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(139 532)	58 693
Autres			
▪	28.1		
	29	13 754 668	4 949 493
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	3 633 738	(1 047 301)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	1 025 562	2 072 863
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	1 025 562	2 072 863
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	4 659 300	1 025 562

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Farnham (" la Ville ") est un organisme municipal en vertu de la *Loi sur les cités et villes* (LRQC. c-19).

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges de la Ville. Ils incluent aussi la quote-part revenant à la Ville des actifs, des passifs, des revenus et des charges consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel elle participe

a) Périmètre comptable

s.o.

b) Partenariats

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles
de Brome-Missisquoi (ci-après la « Régie intermunicipale » : 25 %

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé par la Ville lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation. Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

Passif au titre d'assainissement des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste Assainissement des sites contaminés dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant. Le coût des immobilisations corporelles louées en vertu de contrats de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Immobilisations corporelles

Amortissement

Les immobilisations sont amorties, en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants:

	Taux
Infrastructures	2.5% à 10%
Infrastructures - cellule d'enfouissement (a)	Selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité total d'enfouissement
Bâtiments	2.5% à 2.63%
Véhicules	5% à 20%
Machinerie, outillage et équipements divers	10% à 20%
Ameublement et équipement de bureau	10% à 20%

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des infrastructures - cellules d'enfouissement sont amorti selon le tonnage enfoui par rapport à la capacité total d'enfouissement.

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état consolidé des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les contributions de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi relatives à l'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont autorisées, lorsque les critères d'admissibilité ont été satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants est possible. Ces contributions sont reportées et comptabilisées à titre de revenus de transfert au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles elles sont affectées.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la municipalité en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode suivante : Valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi.

Régime de retraite simplifié (RRS)

Le RRS offert par la Régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées. La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux informations sectorielles consolidées de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes :

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes;

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	3 822 138	964 510
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	837 162	150 000
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	4 659 300	1 114 510
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	88 948)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	4 659 300	1 025 562
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 248 019	893 516
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	3 477 000	

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées aux excédents affectés, aux fonds réservés, aux revenus reportés grevés d'origine externe et du financement des investissements en cours.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 696 943 \$ (543 416 \$ au 31 décembre 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	997 143	818 712
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	9 578 401	7 430 106
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 297 332	641 203
Organismes municipaux	13	393 023	474 267
Autres			
▪ Comptes clients	14.1	347 376	431 305
▪ Intérêts courus et autres	14.2	974 531	522 483
	15	13 587 806	10 318 076
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	3 622 818	2 652 325
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	3 622 818	2 652 325
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	5 117	5 117
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	7 706 378	3 440 526
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	1 373 473	2 936 500
Ministère de la Culture et des Communications	25	59 767	58 900
Autres ministères/organismes	26	438 783	994 180
	27	9 578 401	7 430 106

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,63% à 4,07% et viennent à échéance au plus tard en 2043.

Une portion des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 5 588 728\$ et les modalités sont à venir au cours du prochain exercice.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28	30 375	30 375
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31	30 375	30 375
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	161 347	162 122
Autres placements	34	1 379 457	1 225 923
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	1 540 804	1 388 045
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38	1 379 457	1 225 923
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Placement à titre d'investissement:

Contribution aux Fonds de garantie de franchise collective de l'UMQ.

Régie intermunicipale:

Les autres placements de portefeuille affectés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement sont composés de titres et fonds à revenu fixe.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire pour les opérations courantes de 3 000 000 \$ et d'emprunts temporaires totalisant 16 849 300 \$ pour des activités d'investissement. L'ouverture de crédit bancaire et les emprunts temporaires portent intérêt au taux préférentiel (5,45 % ; 7,2 % au 31 décembre 2023) et sont renouvelables annuellement.

La Régie intermunicipale bénéficie d'ouvertures de crédit bancaire d'un montant total de 9 336 127 \$ portant intérêt à des taux variant du taux préférentiel moins 0,36 % (5,09 %; 6,84 % au 31 décembre 2023) au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et renouvelables annuellement.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	1 984 474	5 754 175
Salaires et avantages sociaux	44	1 123 344	719 487
Dépôts et retenues de garantie	45	1 693 314	1 403 969
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	47.1	403 142	180 807
	48	5 204 274	8 058 438

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note

Au cours de l'exercice, la Ville a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 2 130 573 \$ (6 035 238 \$ au 31 décembre 2023) est inclut dans les fournisseurs et retenues de garantie.

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	2 242	2 242
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	152 877	147 976
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪	62.1		
	63	155 119	150 218

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	5,00	2025	2029	64	31 226 100	17 481 900
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	31 226 100	17 481 900
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(281 648)	(142 116)
					72	30 944 452	17 339 784

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73		4 995 100			4 995 100
2026	74		3 793 400			3 793 400
2027	75		6 023 600			6 023 600
2028	76		898 000			898 000
2029	77		15 516 000			15 516 000
2030 et plus	78					
	79		31 226 100			31 226 100
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		31 226 100			31 226 100

Note

Les versements estimatifs incluent les refinancement dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

		2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	4 800	(47 300)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	4 800	(47 300)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	416 600	273 500
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	15 720	27 322
Régimes de retraite des élus municipaux	89	30 026	30 746
	90	462 346	331 568

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	72 073	72 073
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	1 476 174	1 366 088
Autres			
▪	93.1		
	94	1 548 247	1 438 161
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	1 366 088	1 270 026
Passifs engagés	96	327 753	74 372
Passifs réglés	97	(241 726)	(772)
Charge de désactualisation ¹	98	24 059	22 462
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	1 476 174	1 366 088

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Régie intermunicipale concernent principalement les activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement.

Les activités des sites d'enfouissement de la Régie intermunicipale, notamment celles relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture, sont régies par les lois gouvernementales applicables concernant la protection de l'environnement. Les principales informations relatives au passif afférent sont les suivantes :

Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,02 %
Période d'actualisation	De 1 à 24 ans
Taux d'inflation	2,00 %
Durée de vie restante estimative de l'exploitation	23 ans
Période estimative nécessaire pour les activités d'après-fermeture	29 ans

Les charges estimatives totales de la Régie relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement totalisent 4 957 524 \$ aux 31 décembre 2024 et 2023.

Voir aussi la note 27.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	19 296 208	4 737 030		24 033 238
Eaux usées	102	21 377 516	1 314 237		22 691 753
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	39 601 700	4 990 700		44 592 400
Autres					
▪ Site d'enfouissement	104.1	17 195 171	131 808	6 989	17 319 990
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	18 264 178	241 458		18 505 636
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	3 536 226	51 891		3 588 117
Ameublement et équipement de bureau	109	1 608 183	54 283		1 662 466
Machinerie, outillage et équipement divers	110	7 744 960	345 377	190 945	7 899 392
Terrains	111	1 901 239	499 219		2 400 458
Autres	112				
	113	130 525 381	12 366 003	197 934	142 693 450
Immobilisations en cours	114	15 767 195	2 862 483	16 048	18 613 630
	115	146 292 576	15 228 486	213 982	161 307 080
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	7 979 066	311 140		8 290 206
Eaux usées	117	16 826 887	452 353		17 279 240
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	18 061 151	1 542 243		19 603 394
Autres					
▪ Site d'enfouissement	119.1	10 378 024	546 785		10 924 809
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	6 573 870	443 654		7 017 524
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 668 871	151 422		2 820 293
Ameublement et équipement de bureau	124	1 393 535	120 196		1 513 731
Machinerie, outillage et équipement divers	125	5 061 101	399 741	141 245	5 319 597
Autres	126				
	127	68 942 505	3 967 534	141 245	72 768 794
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	77 350 071			88 538 286
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	2 051 743	1 723 375
Immeubles industriels municipaux	133	491 862	491 862
Autres	134	21 768	21 768
	135	2 565 373	2 237 005
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	2 565 373	2 237 005

Note**17. Actifs incorporels achetés**

	Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT				
▪	138.1			
	139			
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
▪	140.1			
	141			
VALEUR COMPTABLE NETTE	142			

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	302 998	165 507
Autres			
▪	144.1		
	145	302 998	165 507

Note**19. Obligations contractuelles****Ville**

La Ville de Farnham est liée en vertu des contrats suivants:

- La Ville s'est engagée à verser 100 500 \$ jusqu'en 2025 relativement à l'évaluation des rôles. Le paiement exigible pour le prochain exercice s'élève à 100 513 \$ en 2025.
- La Ville s'est engagée à verser 124 750 \$ jusqu'en novembre 2025 relativement à la cueillette, au transport et à la déshydratation des boues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- La Ville s'est engagée à verser un montant estimé à 57 200 \$ jusqu'au 31 décembre 2025 relativement au contrôle animalier sur son territoire.
- La Ville s'est engagée à verser 547 458 \$ jusqu'en 2027 relativement au déneigement sur son territoire. Les paiements exigibles pour les prochains exercices financiers sont les suivants: 234 625 \$ en 2025, 234 625 \$ en 2026 et 156 416 \$ en 2027.
- La ville s'est engagé à verser 95 966 \$ jusqu'au 31 décembre 2026 relativement à la vidange des fosses. Le coût unitaire est de 199.50\$ par fosse excluant les taxes.

Office municipal d'habitation de la Ville

En vertu de conventions avec la Société d'Habitation du Québec, la Ville de Farnham s'est engagée à participer jusqu'à concurrence de 10% aux déficits d'exploitation de l'Office Municipal d'Habitation de Farnham.

Régie

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1998, la Régie a obtenu son certificat d'autorisation du gouvernement du Québec pour l'agrandissement du site actuel. L'utilisation du nouveau site est en vigueur depuis 2000. Suite à l'obtention du certificat, la Régie s'est engagée à créer un fonds de post-fermeture et de confier en fiducie des contributions annuelles calculées en fonction du nombre de tonnes enfouies au cours de l'exercice et du taux établi par évaluation actuarielle, laquelle est effectuée à tous les 5 ans. La dernière évaluation actuarielle des coûts de post-fermeture a été faite en 2020 et la prochaine évaluation actuarielle sera faite en 2025.

20. Droits contractuels

La Ville reçoit annuellement du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations et d'infrastructures terminés. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 520 006 \$ sur une période de 20 ans. L'échéancier de ces subventions est de 69 412 \$ en 2025, de 62 643 \$ en 2026, 56 574 \$ en 2027, de 50 418 \$ en 2028 et de 44 174 \$ en 2029.

La Ville reçoit également annuellement des paiements de la Municipalité de Ange-Gardien pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de projets d'immobilisations corporelles et d'infrastructures terminés. Les paiements pour le remboursement du capital et des intérêts totalisent 2 511 437 \$ sur une période de 5 ans. L'échéancier de ces paiements est de 183 450 \$ en 2025, 693 946 \$ en 2026, 458 690 \$ en 2027, 114 823 \$ en 2028 et 1 060 528 \$ en 2029.

21. Passifs éventuels

S. O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

D) Autres

S.O.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par le partenariat, après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par l'administration municipale est également présentée dans les informations sectorielles consolidées.

26. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers*Risque de crédit*

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2024 et 2023. Toutefois, les actifs financiers en souffrance totalisent 1 205 939 \$ (1 084 570 \$ au 31 décembre 2023) et ont tous une échéance inférieure à un an.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe et variable sont les placements portefeuille et les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 3 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$
Emprunt temporaire	8 050 000			
Créditeurs et charges à payer	5 204 274			
Dettes à long terme	6 039 487	11 642 474	17 531 505	
Total	19 293 761	11 642 474	17 531 505	

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital total autorisé est fixé à 1 500 000 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

28. Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service d'immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024		
	Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats
Revenus							
Fonctionnement							
1 Taxes	14 401 975		15 629 200		15 964 724		15 964 724
2 Compensations tenant lieu de taxes	842 271		898 600		850 532		850 532
3 Quotes-parts							242 988
4 Transferts	703 279		1 179 200		1 129 552		1 129 552
5 Services rendus	1 521 707		1 371 400		1 565 286		3 135 393
6 Imposition de droits	1 203 865		910 000		1 122 832		1 122 832
7 Amendes et pénalités	78 276		65 000		38 140		38 140
8 Revenus de placements de portefeuille							
9 Autres revenus d'intérêts	161 652		160 000		178 528		343 590
10 Autres revenus	(179 787)				209 225		197 822
11 Effet net des opérations de restructuration							
12	18 733 238		20 213 400		21 058 819		2 274 791
Investissement							
13 Taxes							
14 Quotes-parts							
15 Transferts	3 599 580				7 893 001		7 893 278
16 Imposition de droits							
Autres revenus							
17 Contributions des promoteurs	1 264 415				2 426 102		2 426 102
18 Autres	238 821				17 483		17 483
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux							
19							
20 Effet net des opérations de restructuration							
21	5 102 816				10 336 586		10 336 863
22	23 836 054		20 213 400		31 395 405		2 275 068
Charges							
23 Administration générale	2 634 413		3 076 400		5 935 835	64 832	6 000 667
24 Sécurité publique	2 747 233		2 947 900		3 007 674	152 243	3 159 917
25 Transport	2 540 808		2 615 600		2 478 017	1 886 264	4 364 281
26 Hygiène du milieu	4 014 124		4 403 800		4 342 544	832 694	6 613 687
27 Santé et bien-être	68 245		85 700		64 211		64 211
28 Aménagement, urbanisme et développement	1 632 196		1 533 600		1 557 046	17 327	1 574 373
29 Loisirs et culture	2 394 534		2 335 400		2 383 752	464 730	2 848 482
30 Réseau d'électricité							
31 Frais de financement	547 544		1 088 100		927 727		932 833
32 Effet net des opérations de restructuration							
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés							
33	3 365 044				3 418 090 (		
34	19 944 141		18 086 500		24 114 896		1 785 355
35	3 891 913		2 126 900		7 280 509		489 713
Excédent (déficit) lié aux activités							
1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.							

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalizations 2023		Budget 2024		Réalizations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Excédent (déficit) lié aux activités						
Moins : revenus d'investissement	1	3 891 913	2 126 900	7 280 509	489 713	7 770 222
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	2	(5 102 816)	()	10 336 586	(277)	(10 336 863)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	3	(1 210 903)	2 126 900	(3 056 077)	489 436	(2 566 641)
<i>Ajouter (déduire)</i>						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	3 365 044		3 418 090	549 444	3 967 534
Produit de cession	5	67 121		9 988	39 370	49 358
(Gain) perte sur cession	6	133 215		(1 413)	24 789	23 376
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	3 565 380		3 426 665	613 603	4 040 268
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9					
Réduction de valeur / Reclassement	10					
	11					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12		50 000			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13	46 572		40 918		40 918
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14					
	15	46 572	50 000	40 918		40 918
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			2 220 500		2 220 500
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 243 562)	(1 278 400)	(1 278 693)	()	(1 278 693)
	18	(1 243 562)	(1 278 400)	941 807		941 807
Affectations						
Activités d'investissement	19	(776 196)	815 200	(986 689)	296 051	(1 282 740)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	699 400	233 000	675 105		675 105
Excédent de fonctionnement affecté	21					
Réserves financières et fonds réservés	22	(256 613)	(316 300)	(305 953)		(305 953)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(333 409)	(898 500)	(617 537)	(296 051)	(913 588)
	26	2 034 981	(2 126 900)	3 791 853	317 552	4 109 405
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	824 078		735 776	806 988	1 542 764

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	Réalisations 2023		Réalisations 2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
Revenus d'investissement	1	5 102 816	10 336 586	277
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				10 336 863
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	)(	600 538)(	)(
Sécurité publique	3 (	61 352)(	45 386)(	)(
Transport	4 (	2 856 598)(	1 369 690)(	)(
Hygiène du milieu	5 (	11 883 235)(	12 411 495)(	3 17 524)(
Santé et bien-être	6 (	)(	)(	)(
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	72 458)(	19 455)(	)(
Loisirs et culture	8 (	138 879)(	464 398)(	)(
Réseau d'électricité	9 (	)(	)(	)(
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)(	)(	)(
	11 (	15 012 522)(	14 910 962)(	3 17 524)(
				15 228 486)
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 (	)(	328 369)(	)(
				328 369)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 (	24 237)(	40 143)(	)(
				40 143)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14		11 832 400	11 832 400
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	776 196	986 689	296 051
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16		149 164	149 164
Excédent de fonctionnement affecté	17		336 597	336 597
Réserves financières et fonds réservés	18	147 752		
	19	923 948	1 472 450	296 051
	20	(14 112 811)	(1 974 624)	(21 473)
	21	(9 009 995)	8 361 962	(21 196)
				8 340 766
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES

SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES

AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2023		2024	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé¹
ACTIFS FINANCIERS				
1 Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)		2 650 556	2 008 744	4 659 300
2 Débiteurs (note 5)	10 022 350	13 386 074	242 693	13 587 806
3 Prêts (note 6)	30 375	30 375		30 375
4 Placements de portefeuille (note 7)	162 122	161 347	1 379 457	1 540 804
5 Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
6 Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)		4 800		4 800
7 Autres actifs financiers (note 8)				
8	10 214 847	16 233 152	3 630 894	19 823 085
PASSIFS				
9 Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	88 948			
10 Emprunts temporaires (note 9)	7 900 000	8 050 000		8 050 000
11 Crédoiteurs et charges à payer (note 10)	7 793 833	4 877 250	367 985	5 204 274
12 Revenus reportés (note 11)	150 218	155 119		155 119
13 Dette à long terme (note 12)	17 339 784	30 944 452		30 944 452
14 Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	47 300			
15 Autres passifs (note 14)	72 073	72 073	1 476 174	1 548 247
16	33 392 156	44 098 894	1 844 159	45 902 092
17	(23 177 309)	(27 865 742)	1 786 735	(26 079 007)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)				
ACTIFS NON FINANCIERS				
18 Immobilisations corporelles (note 15)	72 781 080	84 265 375	4 272 911	88 538 286
19 Propriétés destinées à la revente (note 16)	2 237 005	2 565 373		2 565 373
20 Stocks de fournitures	270 508	294 866	8 878	303 744
21 Actifs incorporels achetés (note 17)				
22 Autres actifs non financiers (note 18)	145 538	277 459	25 539	302 998
23	75 434 131	87 403 073	4 307 328	91 710 401
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ				
24 Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	2 065 095	2 252 877	1 842 348	4 095 225
25 Excédent de fonctionnement affecté	412 073	135 800		135 800
26 Réserves financières et fonds réservés	331 225	300 582		300 582
27 Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	()	2 220 500	()	2 220 500
28 Financement des investissements en cours	(10 951 380)	(2 589 416)	(21 197)	(2 610 613)
29 Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	60 399 809	61 657 988	4 272 912	65 930 900
30 Gains (pertes) de réévaluation cumulés				
31	52 256 822	59 537 331	6 094 063	65 631 394
Obligations contractuelles (note 19)				
Droits contractuels (note 20)				
Passifs éventuels (note 21)				
Actifs éventuels (note 22)				

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	6 011 900	5 939 962	6 253 503	5 943 151
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	1 446 200	1 441 398	1 507 329	1 264 133
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	6 779 100	6 841 640	7 253 582	6 490 963
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	868 400	829 713	829 713	488 143
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	196 100	72 621	72 621	49 360
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	23 600	25 393	30 499	24 635
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	542 000	538 922	538 922	484 793
Transferts	15				
Autres	16	134 900	2 704 761	2 802 349	208 478
Autres					
Transferts	17				
Autres	18	130 700	87 153	87 153	107 449
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19		3 418 090	3 967 534	4 034 666
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Sureté du Québec	21.1	1 456 100	1 455 398	1 455 398	1 360 878
▪ Autres	21.2	497 500	759 845	759 848	756 717
	22	18 086 500	24 114 896	25 558 451	21 213 366

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 095 225	3 100 454
Excédent de fonctionnement affecté	2	135 800	412 073
Réserves financières et fonds réservés	3	300 582	331 225
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(2 220 500)	()
Financement des investissements en cours	5	(2 610 613)	(10 951 380)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	65 930 900	64 968 800
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	65 631 394	57 861 172
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	2 252 877	2 065 095
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	1 842 348	1 035 359
	11	4 095 225	3 100 454
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budget suivant	12.1	110 800	233 000
▪ Autres	12.2	25 000	179 073
	13	135 800	412 073
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	135 800	412 073

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	149 139	199 782
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	111 443	111 443
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	40 000	20 000
Autres			
▪	30.1		
	31	300 582	331 225
	32	300 582	331 225

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	()	()
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	()	()
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	()	()
Autres	37	()	()
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	()	()
	39	()	()
Assainissement des sites contaminés	40	()	()
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41	()	()
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42	()	()
Autres			
▪	43.1	()	()
	44	()	()
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	45	()	()
Utilisation du fonds de roulement	46	()	()
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	47	()	()
Utilisation du fonds de roulement	48	()	()
Autres			
▪	49.1	()	()
	50	()	()
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	51	()	()
Mesure relative à la COVID-19	52	()	()
Frais d'émission de la dette à long terme	53	()	()
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54	()	()
Autres			
▪ Règlement 653	55.1	2 220 500	()
	56	2 220 500	()
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	57		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60		
Autres			
▪	61.1		
	62		
	63	2 220 500	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64	656 518	
Investissements à financer	65 (	3 267 131)(	10 951 380)
	66	(2 610 613)	(10 951 380)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	88 538 286	77 350 071
Propriétés destinées à la revente	68	2 565 373	2 237 005
Prêts	69	30 375	30 375
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70	161 347	162 122
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	91 295 381	79 779 573
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	91 295 381	79 779 573
Éléments de passif correspondant			
Dettes à long terme	75 (	30 944 452)(	17 339 784)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	281 648)(	142 116)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	3 622 818	2 652 325
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	2 220 500	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	25 382 782)(	14 829 575)
Dettes en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	(18 301))(	(18 802))
	82 (	25 364 481)(	14 810 773)
	83	65 930 900	64 968 800

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Farnham parraine un régime de retraite à prestation déterminé. Le régime de retraite à prestations déterminée est offert à l'ensemble des salariés cadres, cols bleus et cols blancs et est contributif. Ce régime prévoit des prestations basées sur le nombre d'année de service et sur la moyenne des trois meilleures années de rémunération pour les cadres, les cols bleus et les cols blancs. La dernière évaluation actuarielle est en date du 31 décembre 2022.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (47 300)	(266 300)
Charge de l'exercice	4 (416 600)	(273 500)
Cotisations versées par l'employeur	5 468 700	492 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 4 800	(47 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 19 777 800	18 916 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (19 777 800)	(18 916 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 4 800	(47 300)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 4 800	(47 300)
Provision pour moins-value	12 ()	()
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 4 800	(47 300)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 ()	()
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 ()	()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	892 000	790 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	892 000	790 300
Cotisations salariales des employés	21 (	476 300)(	500 800)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(	)
	23	415 700	289 500
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	2 300	(10 000)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	418 000	279 500
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	1 000 800	1 055 500
Rendement espéré des actifs	32 (	1 002 200)(	1 061 500)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	(1 400)	(6 000)
Charge de l'exercice	34	416 600	273 500
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	549 200	467 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (	1 002 200)(	1 061 500)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(453 000)	(594 200)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	398 600	385 200
Prestations versées au cours de l'exercice	39	633 200	653 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	20 774 200	18 281 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	2 953 500	3 256 800
DMERCA du nouveau volet	45	17	17
DMERCA de l'ancien volet	46	6	6
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	28	28
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,34 %	5,25 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,25 %	5,80 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	3,00 %	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 () ()	
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 () ()	
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 () ()	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 () ()	
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 () ()	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73	() ()
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84	() ()
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice		
(si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	% %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	% %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	% %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	% %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	% %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	% %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 _____

Description des régimes et autres renseignements

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 _____ 1

Description des régimes et autres renseignements

La charge de la Régie correspond aux cotisations versées calculées au taux de 5,5 % du salaire brute régulier des employés.

		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113	15 720	27 322
REER	114		
Autres régimes	115		
	116	15 720	27 322

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	7	7

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118	6 794	7 374
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	30 026	30 746
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121	30 026	30 746

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
TAXES					
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	9 951 300	10 193 242	10 193 242	9 246 776
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3	2 622 700	2 678 528	2 678 528	2 492 243
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	252 000	259 576	259 576	201 517
Activités de fonctionnement	8				233
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	12 826 000	13 131 346	13 131 346	11 940 769
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	951 200	1 047 160	1 047 160	807 160
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	937 800	875 704	875 704	812 148
Matières résiduelles	15	771 200	768 856	768 856	702 640
Autres					
▪	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	60 000	59 326	59 326	51 438
Service de la dette	18	83 000	82 332	82 332	87 820
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20				
Activités d'investissement	21				
	22	2 803 200	2 833 378	2 833 378	2 461 206
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	2 803 200	2 833 378	2 833 378	2 461 206
	27	15 629 200	15 964 724	15 964 724	14 401 975

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023	
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES					
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	2 000	1 968	1 968	1 974
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29				
Compensations pour les terres publiques	30				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	135 500	135 107	135 107	135 501
Cégeps et universités	32				
Écoles primaires et secondaires	33	317 400	263 110	263 110	263 878
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	454 900	400 185	400 185	401 353
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36	410 400	434 696	434 696	423 207
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37	33 300	15 651	15 651	17 711
Taxes d'affaires	38				
	39	443 700	450 347	450 347	440 918
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41				
	42				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	898 600	850 532	850 532	842 271

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47	50 100	42 708	42 708
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50		20 598	20 598
Sécurité civile	51			10 142
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	88 900	13 158	13 158
Enlèvement de la neige	54			20 674
Autres	55	18 800	25 327	25 327
Transport collectif				28 945
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	108 800	51 220	51 220
Réseau de distribution de l'eau potable	64			41 082
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	90 000	86 270	86 270
Matières recyclables				113 612
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82	8 900	31 482	31 482
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	19 200	50 965	50 965
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	28 000	34 640	34 640
Autres	85			
Réseau d'électricité	86			
	87	412 700	356 368	356 368
				347 791

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
TRANSFERTS (suite)	2024	2024	2024	2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88			
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94	1 549 430	1 549 430	1 378 511
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96			(415)
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97			
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	38 333	38 333	2 242 900
Réseau de distribution de l'eau potable	105	3 234 796	3 234 796	
Traitement des eaux usées	106			
Réseaux d'égout	107	3 032 942	3 032 942	
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108		277	
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114			
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu	118			
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	120			
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique	122			
Autres	123			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	124	37 500	37 500	(21 416)
Activités culturelles				
Bibliothèques	125			
Autres	126			
Réseau d'électricité	127			
	128	7 893 001	7 893 278	3 599 580

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	210 000	216 679	216 679
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	556 500	556 505	556 505
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	766 500	773 184	773 184
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 179 200	9 022 553	9 022 830
				4 302 859

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS	2024	2024	2024	2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	250 000	237 340	237 340
Sécurité civile	148			
Autres	149			
	150	250 000	237 340	237 340
				292 663
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif	154			
Autres	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	157	613 700	495 804	495 804
Réseau de distribution de l'eau potable	158			
Traitement des eaux usées	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	161		557 102	488 842
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau	166			
Protection de l'environnement	167			
Autres	168			
	169	613 700	495 804	1 052 906
				1 112 733

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)					
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES					
MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Habitation					
Logement social	170				
Autres	171				
Autres	172				
	173				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	174				
Rénovation urbaine	175				
Promotion et développement économique	176				
Autres	177				
	178				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	179	195 000	182 483	182 483	189 517
Activités culturelles					
Bibliothèques	180				
Autres	181				
	182	195 000	182 483	182 483	189 517
Réseau d'électricité	183				
	184	1 058 700	915 627	1 472 729	1 594 913

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)					
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	185				
Évaluation	186				
Autres	187	20 000	43 659	43 659	22 977
	188	20 000	43 659	43 659	22 977
Sécurité publique					
Police	189				
Sécurité incendie					
Premiers répondants	190				
Autres	191	4 000	5 336	5 336	4 474
Sécurité civile	192				
Autres	193				
	194	4 000	5 336	5 336	4 474
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	195				
Enlèvement de la neige	196				
Autres	197				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	198				
Transport adapté	199				
Transport scolaire	200				
Autres	201				
Autres	202	11 600	50 761	50 761	88 332
	203	11 600	50 761	50 761	88 332
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204				
Réseau de distribution de l'eau potable	205				
Traitement des eaux usées	206				
Réseaux d'égout	207				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	208				
Matières recyclables	209				
Autres	210				
Cours d'eau	211				
Protection de l'environnement	212				
Autres	213	22 500	115 623	1 128 628	931 017
	214	22 500	115 623	1 128 628	931 017

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223	126 489	126 489	3 124
	224	126 489	126 489	3 124
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	4 500	5 761	5 761
Activités culturelles				6 345
Bibliothèques	226			
Autres	227	250 100	302 030	302 030
	228	254 600	307 791	307 791
				267 383
				273 728
Réseau d'électricité	229			
	230	312 700	649 659	1 662 664
				1 323 652
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	1 371 400	1 565 286	3 135 393
				2 918 565

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	232	100 000	73 617	73 617	64 202
Droits de mutation immobilière	233	750 000	1 004 331	1 004 331	1 091 637
Droits sur les carrières et sablières	234	60 000	44 884	44 884	48 026
Autres	235				
	236	910 000	1 122 832	1 122 832	1 203 865
AMENDES ET PÉNALITÉS					
	237	65 000	38 140	38 140	78 276
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE					
	238				
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS					
	239	160 000	178 528	343 590	216 932
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		1 413	(23 376)	(133 215)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242				
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243		(40 918)	(40 918)	(46 572)
Contributions des promoteurs	244		2 573 067	2 573 068	1 264 415
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245				
Contributions des organismes municipaux	246				
Autres contributions	247				238 821
Redevances réglementaires	248				
Autres	249		119 248	341 858	191 365
	250		2 652 810	2 850 632	1 514 814
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION					
	251				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
1	Conseil	506 300	491 192	11 039	502 231	426 381
2	Greffe et application de la loi	191 900	168 898	222	169 120	274 685
3	Gestion financière et administrative	795 100	805 995	17 779	823 774	751 096
4	Évaluation	217 200	222 187		222 187	142 108
5	Gestion du personnel	197 400	219 463		219 463	243 807
	Autres					
6.1	▪ Adm. générales	1 168 500	4 028 100	35 792	4 063 892	858 764
7		3 076 400	5 935 835	64 832	6 000 667	2 696 841
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
8	Police	1 481 800	1 483 403	2 590	1 485 993	1 384 296
9	Sécurité incendie					
	Premiers répondants					
10	Autres	1 249 800	1 330 005	149 653	1 479 658	1 359 375
11	Sécurité civile	84 500	81 378		81 378	70 151
12	Autres	131 800	112 888		112 888	86 038
13		2 947 900	3 007 674	152 243	3 159 917	2 899 860
TRANSPORT						
	Réseau routier					
14	Voirie municipale	973 000	1 114 924	1 616 468	2 731 392	2 577 249
15	Enlèvement de la neige	716 000	519 443	53 041	572 484	684 750
16	Éclairage des rues	150 400	121 879	6 135	128 014	158 862
17	Circulation et stationnement	105 600	115 574	6 122	121 696	92 766
	Transport collectif					
18	Transport en commun	51 300	72 224		72 224	46 198
19	Transport aérien					
20	Transport par eau					
21	Autres	619 300	533 973	204 498	738 471	798 223
22		2 615 600	2 478 017	1 886 264	4 364 281	4 358 048

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	1 135 400	1 101 874	202 533	1 304 407	1 307 302
Réseau de distribution de l'eau potable	24	504 300	457 496	135 169	592 665	535 894
Traitement des eaux usées	25	751 400	719 157	273 322	1 006 357	915 817
Réseaux d'égout	26	498 600	356 556	190 898	547 454	554 305
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	184 000	213 207	30 772	243 979	279 412
Élimination	28	292 200	268 120		1 309 684	1 403 608
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	174 200	187 447		187 447	163 170
Tri et conditionnement	30	126 700	121 010		121 010	48 628
Matières organiques						
Collecte et transport	31	133 700	153 539		153 539	126 121
Traitement	32	103 000	116 593		116 593	
Matériaux secs	33	270 600	388 140		508 584	350 447
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	42 000	16 070		16 070	185 368
Protection de l'environnement	38	152 700	204 674		556 486	212 153
Autres	39	35 000	38 661		38 661	39 824
	40	4 403 800	4 342 544	832 694	6 613 687	6 122 049
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	85 700	64 211		64 211	68 245
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	85 700	64 211		64 211	68 245

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalisations	Réalisations
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	577 100	575 998	8 487	584 485	548 345
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48	397 900	462 118		462 118	627 218
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	196 100	159 482		159 482	138 373
Tourisme	50	14 300	2 836		2 836	4 148
Autres	51					
Autres	52	348 200	356 612	8 840	365 452	331 881
	53	1 533 600	1 557 046	17 327	1 574 373	1 649 965
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	181 646	190 188		190 188	202 322
Patinaires intérieures et extérieures	55	669 122	711 789		711 789	680 543
Piscines, plages et ports de plaisance	56	135 342	223 848		223 848	161 980
Parcs et terrains de jeux	57	744 994	675 969		675 969	690 104
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	97 741	87 729		87 729	89 817
Autres	60	60 808	56 814	461 044	517 858	601 620
	61	1 889 653	1 946 337	461 044	2 407 381	2 426 386
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	323 794	318 088	3 686	321 774	309 454
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	121 953	119 327		119 327	120 380
	67	445 747	437 415	3 686	441 101	429 834
	68	2 335 400	2 383 752	464 730	2 848 482	2 856 220

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité	Administration municipale				Données consolidées	
	Budget 2024	Réalizations 2024		Total	Réalisations 2024	Réalisations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dettes à long terme						
Intérêts	70	1 064 500	902 334	902 334	902 334	537 503
Autres frais	71					
Autres frais de financement	72		(1 400)	(1 400)	(1 400)	(6 000)
Avantages sociaux futurs	73	23 600	26 793	26 793	31 899	30 635
Autres	74	1 088 100	927 727	927 727	932 833	562 138
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76		3 418 090 (	3 418 090)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	2 722 343	2 722 343	1 384 547
Usines de traitement de l'eau potable	2	147 287	147 287	2 747 154
Usines et bassins d'épuration	3	18 898	18 898	
Conduites d'égout	4	2 695 851	2 695 851	2 811 258
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		155 690	409 472
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	7 845 956	7 845 956	6 590 591
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	101 254	101 254	346 867
Aires de stationnement	9	18 206	18 206	
Parcs et terrains de jeux	10	233 708	233 708	138 879
Autres infrastructures	11	104 559	104 559	832 506
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	122 849	128 987	3 139
Édifices communautaires et récréatifs	14	165 789	165 789	
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	33 864	51 892	62 913
Ameublement et équipement de bureau	18	53 310	58 955	7 423
Machinerie, outillage et équipement divers	19	147 869	278 920	345 684
Terrains	20	499 219	499 219	54 662
Autres	21		972	4 127
	22	14 910 962	15 228 486	15 739 222

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	2 324 440	2 324 440	1 227 940
Usines de traitement de l'eau potable	2	147 287	147 287	2 747 154
Usines et bassins d'épuration	3	18 898	18 898	
Conduites d'égout	4	1 661 379	1 661 379	2 283 819
Autres infrastructures	5	7 491 582	7 647 272	7 737 947
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6	397 903	397 903	156 607
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9	1 034 472	1 034 472	527 439
Autres infrastructures	10	812 101	812 101	580 368
Autres immobilisations corporelles	11	1 022 900	1 184 734	477 948
	12	14 910 962	15 228 486	15 739 222

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3	111 443			111 443
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 016 643	832 000	445 081	3 403 562
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	11 701 489	16 857 030	4 470 242	24 088 277
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	14 829 575	17 689 030	4 915 323	27 603 282
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 652 325	1 341 600	371 107	3 622 818
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 652 325	1 341 600	371 107	3 622 818
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	2 652 325	1 341 600	371 107	3 622 818
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 652 325	1 341 600	371 107	3 622 818
	19	17 481 900	19 030 630	5 286 430	31 226 100
Dette en cours de refinancement	20 (	)			)
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	17 481 900	19 030 630	5 286 430	31 226 100

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	31 226 100
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	3 245 934
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	111 443
Débiteurs	8	3 622 818
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	656 518
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	30 081 255
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
	13	21 197
Endettement net à long terme	14	30 102 452
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	30 102 452
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	30 102 452
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale					
Greffes et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	124 900	124 561	124 561	109 151
Sécurité publique					
Police	4				
Sécurité incendie	5	9 600	11 483	11 483	8 615
Sécurité civile	6	10 800	10 698	10 698	9 719
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	51 300	72 224	72 224	46 198
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	196 500	185 272	185 272	177 030
Cours d'eau	13	14 500	13 561	13 561	13 055
Protection de l'environnement	14				
Autres	15				
Santé et bien-être					
Habitation	16				
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	15 400	11 327	11 327	13 852
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	119 000	109 796	109 796	107 173
Autres	21				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23				
Réseau d'électricité	24				
	25	542 000	538 922	538 922	484 793

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	14 412 706	15 012 522
Frais de financement	4	498 256	
Autres	5		
	6	14 910 962	15 012 522

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale	Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Cadres et contremaîtres	1	9,40	28 696,00	1 635 909	387 181	2 023 090
Professionnels	2					
Cols blancs	3	22,10	40 228,00	1 238 331	311 452	1 549 783
Cols bleus	4	31,29	65 085,00	2 275 780	584 419	2 860 199
Policiers	5					
Pompiers	6	8,93	16 253,00	538 294	106 338	644 632
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	71,72	150 262,00	5 688 314	1 389 390	7 077 704
Élus	9	7,00		251 648	52 008	303 656
	10	78,72		5 939 962	1 441 398	7 381 360

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	51 220	38 333			89 553
Réseau de distribution de l'eau potable	3		3 234 796			3 234 796
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5		3 032 942			3 032 942
Autres	6	735 285	1 500 660		429 317	2 665 262
	7	786 505	7 806 731		429 317	9 022 553

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	64 338	10 040
	4	64 338	10 040
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	5 718	5 116
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	5 718	5 116
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	310 282	175 949
Enlèvement de la neige	12		29 135
Autres	13	17 308	
Transport collectif	14		
Autres	15	166 199	137 395
	16	493 789	342 479
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	145 172	84 711
Réseau de distribution de l'eau potable	18	59 318	22 041
Traitement des eaux usées	19	16 716	18 657
Réseaux d'égout	20	59 127	19 345
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26	27 115	
	27	307 448	144 754
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36	8 343	6 514
	37	8 343	6 514
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	48 091	38 641
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40		
	41	48 091	38 641
Réseau d'électricité			
	42		
	43	927 727	547 544

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Patrick Melchior	1.1	Maire	52 678	19 422	51 143	
Nathalie Dépeault	1.2	Conseiller	19 077	9 088		
Daniel Campbell	1.3	Conseiller	17 497	8 298		
Sylvie Ouellette	1.4	Conseiller	16 977	8 488	3 621	1 207
Claude Benjamin	1.5	Conseiller	17 337	8 218		
Olivier Surprenant	1.6	Conseiller	17 677	8 388		
Jean-Yves Boulianne	1.7	Conseiller	15 997	7 998	3 328	1 664

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 1 500 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 44 884 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	28	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	32	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	35	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37	_____	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40	_____	\$
Ligne 24 : Libres	41	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43	_____	\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐
 45 _____ 5 901 \$

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☒ ☐
 47 _____ 158 995 \$

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒
 49 _____ \$

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒
 51 _____ \$

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☒ ☐

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☒

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☒ ☐

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 428 242 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65 ☐ ☒
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66 ☐ ☒
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 _____ \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 _____ \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 _____ \$
 - Systèmes de drainage 76 _____ \$
 - Abords de routes 77 _____ \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

82 _____

b) Date d'adoption de la résolution

83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution

85 _____ 2018-165

b) Date d'adoption de la résolution

86 _____ 2018-04-03

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2)

87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3)

88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5)

89 _____ 2

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8)

90 _____ 2

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9)

91 _____ 2

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10)

92 _____ 1

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11)

93 _____ 1

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16)

94 _____ 669

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

95 _____ 362

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16)

96 _____ 2

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐
☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1 ☒☐

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2 ☒☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3 ☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

4 ☐☒

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

5 ☐☒

5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

6 ☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7 ☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8 ☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- ☒ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-06-02

Nom du signataire : Julie Laguë

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2025-06-03

Date et heure de la dernière modification : 2025-06-03 14:07

